

Bulletin d'informations E.H.P.A.D « LES REMPARTS » LILLERS

Bulletin d'informations numéro 37 - ANNÉE 2023

Juin 2023

Message du Directeur



Nous sommes heureux de vous présenter une nouvelle fois ce bulletin d'informations.

Les familles et les proches des personnes âgées résidentes sont un allié important pour l'établissement. La communication est un élément essentiel pour réussir à impliquer les familles à la vie sociale en EHPAD.

Dans ce cadre, l'établissement a créé une page sur les réseaux sociaux (Facebook) et utilise le logiciel « Famileo », pour partager des actualités régulières. Ces outils sont des réseaux de communication dédiés aux usages dans l'établissement. D'autre part, l'EHPAD « Les Remparts » a mis en place ce bulletin trimestriel, avec quelques informations sur l'actualité de l'établissement et des résidents. Enfin, vous pouvez consulter un certain nombre d'informations sur les panneaux d'affichage dans le hall d'accueil de l'établissement.

Je vous souhaite bonne lecture et m'associe à tous les personnels de l'E.H.P.A.D « Les Remparts » pour vous souhaiter un bel été !

Bruno WIART
Directeur

Dans ce numéro

- 1 Message du Directeur
- 1 À la une
- 1 Informations
- 3 Événements à venir
- 3 Anniversaires
- 3 Agenda

À la une

Communication avec les familles

L'aspect collectif est intéressant pour les familles, mais l'individuel l'est encore plus. Un cahier de liaison avait été instauré à cet effet. Après avis du Conseil de la Vie Sociale, ce mode de liaison est désormais abandonné. Pour toutes demandes de renseignements ou d'informations, vous pouvez vous adresser à l'accueil de l'établissement. Il en est de même pour toutes les demandes de rendez-vous (Coiffeur, pédicure, ...). Pour les autres demandes, nous vous proposons d'utiliser la fiche de réclamation disponible sur le site de l'établissement (<https://les-remparts-lillers.com>). Enfin, pour les renseignements à caractère médical, il vous est possible de prendre directement contact avec les Cadres de santé.



Informations

Familéo

Afin de dynamiser les échanges entre l'établissement, les résidents et les familles, l'EHPAD « Les Remparts » est doté d'un outil de communication : « Familéo ».

Avec « Familéo », disponible sur téléphone, tablette ou ordinateur, il est possible d'échanger en toute simplicité. Nous partagerons avec vous facilement des photos d'une animation, d'une sortie, d'un moment de vie, toutes les informations de la vie de l'établissement, les plannings d'activités... Grâce à ce « mur établissement », vous pourrez consulter toutes ces actualités sur « Familéo », et redécouvrir le quotidien de vos proches malgré la distance.

Suite à notre abonnement à « Familéo » vous avez reçu de la part de l'établissement un code famille qui vous permet de vous inscrire. Si tel n'est pas le cas, n'hésitez pas à revenir vers nous ! Cette inscription est gratuite. De plus, elle peut être ouverte à plusieurs membres d'une même famille.

famileo

Plan bleu

L'instauration d'un plan bleu est préconisée dans tout établissement d'hébergement collectif pour personnes. Il fixe le mode général d'organisation de chaque institution, en cas de crise et de déclenchement du dispositif d'alerte par le préfet du département siège de l'établissement. Il comporte notamment :

- La désignation d'un « référent » (Directeur pour l'EHPAD « Les Remparts ») responsable en cas de crise, dont les coordonnées sont communiquées à l'ARS et au service des établissements du Conseil Départemental (ainsi que celles de son remplaçant en cas d'absence).

- la mise en place d'une convention avec un établissement de santé proche, disposant d'un plateau technique (Béthune pour l'EHPAD « Les Remparts »),

- l'instauration de bonnes pratiques thérapeutiques pour prévenir les hospitalisations et pour accompagner les transferts en milieu hospitalier quand ils s'avèrent indispensables,

- l'installation d'une pièce rafraîchie,

- une sensibilisation des personnels aux bonnes pratiques préventives,

- un protocole qui sera affiché dans l'établissement et qui précisera les modalités d'organisation de l'établissement en cas de crise et de déclenchement de l'alerte.

Pour notre établissement, ce document a été réactualisé en juin 2023.



Conseil de la Vie Sociale

L'article L. 311-6 du Code de l'action sociale et des familles (CASF) invite les établissements à créer un Conseil de la Vie Sociale dans lequel sont représentées les familles. En les associant à son fonctionnement, l'établissement fait ainsi preuve d'écoute et d'ouverture, en renforçant des relations de confiance. Les familles, quant à elles, y trouvent une nouvelle façon d'agir pour son proche, résident de l'EHPAD. N'hésitez pas à contacter les membres du Conseil de la Vie Sociale.



Remplacements d'été

L'EHPAD « Les Remparts » a lancé sa campagne de recrutement afin d'anticiper les remplacements estivaux. Les plannings ont été réalisés pour permettre la continuité de la prise en charge des résidents de l'établissement. L'établissement a décidé de faire appel à des futurs professionnels de santé en cours de formation. Même s'ils n'ont pas encore d'expérience professionnelle, ils sont motivés par l'occasion donnée de s'adapter un peu plus à leurs futurs métiers. Nous vous remercions de l'accueil que vous leur réserverez. N'hésitez pas à les encourager.



Évaluation de la qualité

Dans le bulletin d'information d'avril 2023, il vous avait été annoncé qu'il serait procédé à une évaluation de l'activité et de la qualité des prestations délivrées par l'établissement aux personnes accueillies.

L'objectif de ce dispositif d'évaluation est de valoriser les démarches mises en œuvre pour améliorer la qualité d'accompagnement des résidents.

Elle consiste en une appréciation réalisée par un tiers extérieur indépendant de la structure, nommé « organisme accrédité » lors d'une visite au sein de l'ESSMS. L'organisme accrédité pour l'évaluation est le cabinet OULAD de Lille.

La visite d'évaluation par le cabinet OULAD est programmée pour les 11 et 12 septembre 2023.



Événements à venir pour les Résidents



Chaque mardi (en fonction de la météo) : Sorties au marché d'Auchel
28/06/2023 : Fête champêtre organisée par l'Association « En avant les cheveux d'argent ».

05/07/2023 : Concours de pétanque avec participation des familles

01/08/2023 : Olympiades

03/08/2023 : Goûter musical animé par Monsieur Philippe ROGEAUX.

06/09/2023 : Repas à thème (Braderie : Moules/frites)

Anniversaires



Dates des Anniversaires	
Juin	29/06/23
Juillet	27/07/23
Août	31/08/23
Septembre	28/09/23

Agenda

La prochaine réunion du Conseil de Vie Sociale se déroulera le lundi 25 septembre 2023.

Agenda

L'Association
"En avant les cheveux d'argent"

Organise au profit des résidents
Dans le parc de l'établissement

FÊTE CHAMPÊTRE
LE MERCREDI 28 JUIN
A PARTIR DE 14H30

AU MATIN
BALADE À BORD DE VOITURES ANCIENNES

L'APRÈS-MIDI
SPECTACLE DE DANSE
DU CLUB N'DANSE

TIRAGE AU SORT DE LA TOMBOLA
SI TOUTES LES CASES
SONT VENDUES